

# Cadre de statistiques culturelles de l'UNESCO : Résumé de la réunion du Groupe de travail

---

Par Alfonso Castellanos Ribot, président du Groupe de travail sur  
le Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (CSC)

Mai 2009



## Introduction

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a entamé en 2006 une révision approfondie du cadre de l'UNESCO sur les statistiques culturelles (CSC) de 1986. Cette révision a impliqué une consultation formelle, au niveau mondial, des Etats membres (ministères de la culture et offices nationaux de statistique) et des organisations internationales. Cette consultation a débuté en janvier 2008. Dans le cadre de ce processus, un groupe de travail composé d'experts a été créé en novembre 2008 ; il s'est réuni du 23 au 25 février 2009 à Montréal afin d'examiner et de finaliser le CSC. Ce rapport présente les conclusions principales de cette réunion.

Le processus consultatif qui s'est tenu avant la réunion du groupe de travail s'est appuyé sur une série d'ateliers consultatifs régionaux où, de manière générale, le nouveau cadre a été approuvé et soutenu, et où seuls quelques points de détail ont suscité des avis différents ou ont nécessité une clarification.

Au cours de la réunion du groupe de travail, les discussions ont mis l'accent sur la nouvelle version du CSC, issue du processus consultatif, qui intègre la plupart des remarques émises par les Etats membres ou d'autres parties prenantes. Il est à noter qu'avant la tenue de la réunion, le groupe de travail s'est attaché à identifier les points principaux pour lesquels aucun consensus n'a été obtenu ou qui nécessitaient de plus amples discussions. Ces points constituaient l'ordre du jour de la réunion et ont été à l'origine d'un débat extrêmement fructueux qui a permis de clarifier et d'harmoniser le CSC.

Les membres du groupe de travail, tous experts dans le domaine des politiques et statistiques culturelles, ont été choisis de manière à garantir une forme d'équilibre entre les régions, les ministères de la culture, les offices nationaux de statistique et les établissements d'enseignement supérieur, tout en respectant l'approche traditionnelle de l'UNESCO pour constituer un groupe d'experts. Les membres du groupe de travail sont présentés dans l'**Annexe II**.

Les participants ont unanimement reconnu que les réponses obtenues via le processus consultatif aient été jusqu'à présent intégrées à la nouvelle version du CSC. De nombreux participants ont félicité l'équipe culturelle de l'ISU pour son remarquable travail.

La plupart des questions abordées au cours de la réunion peuvent être regroupées en quatre thèmes :

- Les questions concernant le modèle théorique et conceptuel proposé par le CSC au sujet du cycle de la culture, de la compréhension des fonctions et des domaines (l'étendue et la profondeur de la culture) et de la pertinence de la distinction entre les différents domaines (centraux, connexes et périphériques) ;
- Les questions concernant les éléments à inclure (domaines et activités), ainsi que la manière de les inclure, dans une définition de la culture qui puisse répondre aux objectifs statistiques du CSC ;
- Les questions techniques sur la manière d'évaluer la culture grâce à des normes statistiques internationales telles que la Classification internationale type des professions (CITP), la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et la Classification Centrale de Produits (CPC) : le CSC vise en effet à maximiser la comparabilité des données et le potentiel d'utilisation des enquêtes existantes pour l'évaluation de l'activité culturelle ; et

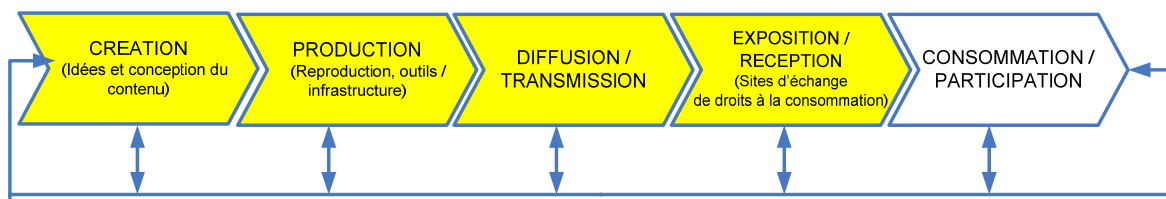
- Les questions méthodologiques découlant de l'évaluation de la dimension sociale de la culture.

Bien que cela ne figurera pas dans la version finale du CSC, la réunion a également abordé les prochaines étapes à suivre avant la présentation du CSC lors de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2009, et les étapes relatives à la mise en œuvre du CSC.

### 1. Cycle de production culturelle

Une nouvelle version du schéma a été proposée (**Graphique 1**) : des flèches relient désormais chaque phase du cycle culturel afin de mieux en souligner les interactions. La fonction de transmission est à présent explicite dans la phase de diffusion (lié au patrimoine immatériel).

**Graphique 1. Cycle de production culturelle**



Après la réunion, une autre version du schéma, visant à mieux refléter la notion de cycle et d'interaction entre les phases, a été proposée aux membres du groupe de travail (*voir Annexe I*).

### 2. Définir l'éducation/la formation et l'archivage/la préservation : fonctions ou domaines ?

Le groupe de travail a abordé la question de la classification de l'éducation/la formation et de l'archivage/la préservation : ces notions sont-elles des fonctions ou des domaines transversaux ? Il a été convenu qu'il était plus pertinent de les considérer comme des domaines transversaux, comme le proposait la nouvelle version du Graphique 2 (*voir section 14*). L'ISU a accepté de fournir davantage d'explications et de définitions sur ces domaines afin de clarifier leur rôle.

### 3. Domaine F : Design et création

Le groupe de travail a accepté de conserver le nouveau *domaine F : Design et création* et, d'après l'approche flexible inhérente au CSC, chaque pays est resté libre de l'inclure ou non (certains pays, par exemple, ne reconnaissent pas la publicité en tant qu'élément culturel). Il a également été convenu que les ventes issues de l'espace publicitaire seraient considérées comme des équipements et matériels dans leur domaine respectif (par exemple, les ventes de journaux et de magazines issues de la publicité ne doivent plus dépendre de la publicité dans le *domaine F* mais du *domaine D : Livre et presse*).

#### **4. Domaines périphériques – G : Tourisme et H : Sports et loisirs**

Il a été convenu que *Tourisme* et *Sports et loisirs* seraient considérés comme des domaines périphériques séparés et assignés respectivement aux domaines G et H. Les jouets et les jeux font désormais partie du *domaine H : Sports et loisirs*.

Le tourisme culturel revêt une importance fondamentale pour de nombreux pays : de plus amples informations ont donc été demandées concernant les différents types de tourisme pertinents pour la culture. Une collaboration entre l'ISU et l'Organisation mondiale du tourisme a également été recommandée afin de tenter d'augmenter la disponibilité des informations pour cette thématique.

#### **5. Patrimoine immatériel**

Le groupe de travail a relevé les points suivants concernant le patrimoine culturel immatériel (PCI) :

- L'attention grandissante accordée au PCI et au savoir traditionnel, qui constituent une priorité pour les pays en voie de développement.
- Le manque de connaissances et de précision concernant les catégories professionnelles impliquées dans le domaine du savoir traditionnel.
- La nécessité de limiter l'étendue du CSC aux éléments pouvant être évalués.
- Le paradoxe entre la nature unique du patrimoine immatériel et l'objectif de comparabilité du CSC.
- La possibilité de refléter les processus caractéristiques du PCI.

Il a été convenu que le patrimoine immatériel, selon la définition de la Convention de l'UNESCO en 2003, doit être considéré comme un domaine transversal. Afin d'éviter toute confusion, il a en outre été décidé que le savoir traditionnel, qui constitue un concept plus large, ne serait pas pris en compte. Cette décision doit toutefois être examinée avec la section du Patrimoine culturel immatériel du secteur de la culture de l'UNESCO à Paris.

#### **6. Equipements et matériels**

Il a été décidé que les équipements et matériels seraient considérés comme une catégorie transversale dans le Graphique 2, mais qu'aucune distinction ne serait effectuée entre les domaines « centraux » et « connexes ». Ainsi, le terme « central » présent dans le schéma doit également être supprimé.

#### **7. Internet et sites web**

Il a été décidé d'intégrer les jeux vidéos, les sites web (notamment les portails web) et les produits internet au *domaine E : Audiovisuel et médias numériques*. L'Internet, envisagé comme un véhicule global des processus culturels (grâce aux ordinateurs), doit également être implicitement ajouté à la catégorie *Equipements et matériels*. Il doit être noté qu'au cours de la réunion, les membres ont souvent évoqué l'impact considérable d'Internet sur la façon dont la culture est créée, produite et distribuée en interaction avec chaque fonction et domaine. Il a même été proposé de considérer Internet comme un domaine transversal. Il a cependant été

décidé que la forme virtuelle ou numérisée d'un produit serait intégrée à son domaine respectif (par exemple les e-books dans le domaine D et les musées virtuels dans le domaine A).

Il a été convenu qu'un cadre de statistiques culturelles devait être dynamique et refléter les changements pouvant découler d'Internet.

## **8. Musique**

Il a été convenu de conserver l'ensemble des aspects concernant la musique (notamment les enregistrements et les téléchargements) dans le *domaine B : Arts de la scène et festivités culturelles*. Ce choix reflète la règle d'exclusivité inhérente au CSC. Chaque activité ou produit dépend d'un domaine unique, quelle que soit sa forme.

## **9. Bibliothèques**

Le groupe de travail a convenu de conserver les bibliothèques (notamment les bibliothèques virtuelles) dans le *domaine D : Livre et presse* plutôt que de les ajouter au *domaine A : Patrimoine culturel et naturel*, car leur fonction essentielle reste en lien avec les livres. Les membres du groupe se sont toutefois accordés sur la nécessité de prendre en compte l'évolution de leur rôle et de leurs services.

Il a également été convenu d'ajouter les salons du livre au domaine D.

## **10. Artisanat**

La réunion est parvenue à la conclusion que les informations concernant l'artisanat et les questions périphériques seraient maintenues dans le *domaine C : Arts visuels et artisanat* qui comprend les produits à caractère traditionnel (notamment au niveau des motifs, de la conception, de la technologie et des matériaux). Toutefois, l'artisanat contemporain sera inclus au *domaine F : Design et création*.

## **11. Droits d'auteur**

Le groupe de travail a convenu que les droits d'auteur étaient déjà inclus dans chaque domaine. Idéalement, une classification devrait permettre de collecter des données sur ces droits pour l'ensemble des domaines culturels. Le groupe de travail a également considéré que la valeur des droits était une question à traiter, mais qu'elle ne présentait aucun lien avec les objectifs du CSC. Le but était d'évaluer la valeur productive, et non uniquement les recettes générées par les droits d'auteur.

L'ISU a accepté de consulter des experts afin de déterminer si la version préliminaire actuelle envisage de manière pertinente la question des droits d'auteurs.

## **12. Evaluer la culture par le biais des codes CITP, CITI et CPC**

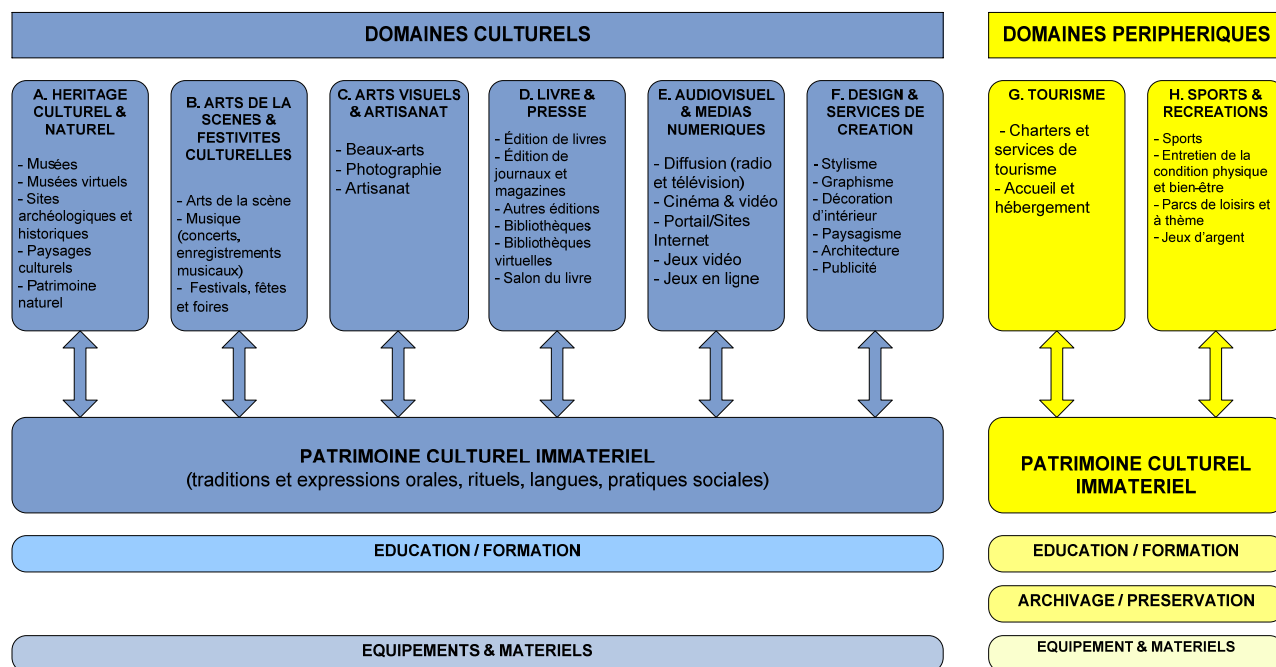
Il a été convenu de lister non seulement les codes entièrement culturels mais également ceux comprenant des composantes culturelles et non-culturelles. Il a été proposé d'ajouter un critère pour les pays établissant cette distinction afin d'isoler la proportion du code qui est effectivement liée à la culture.

### 13. Dimension sociale de la culture

Le groupe de travail a établi que la dimension sociale de la culture constituait une thématique essentielle et opportune dans ce nouveau cadre par rapport à celui de 1986. Il a toutefois souligné que cette dimension nécessitait un développement méthodologique plus approfondi. Deux groupes de travail ont été proposés : le premier sur la participation culturelle et le second sur le patrimoine immatériel. Il a également été décidé d'inclure au CSC des recommandations sur la façon de mener une enquête sur la participation culturelle.

### 14. Graphique 2

Le groupe de travail a approuvé la nouvelle version du **Graphique 2** présentée ci-dessous :



### Mise en œuvre du CSC et prochaines étapes

Le groupe de travail a abordé la question de la mise en œuvre du CSC et a recommandé certaines étapes à suivre avant et après sa présentation lors de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2009.

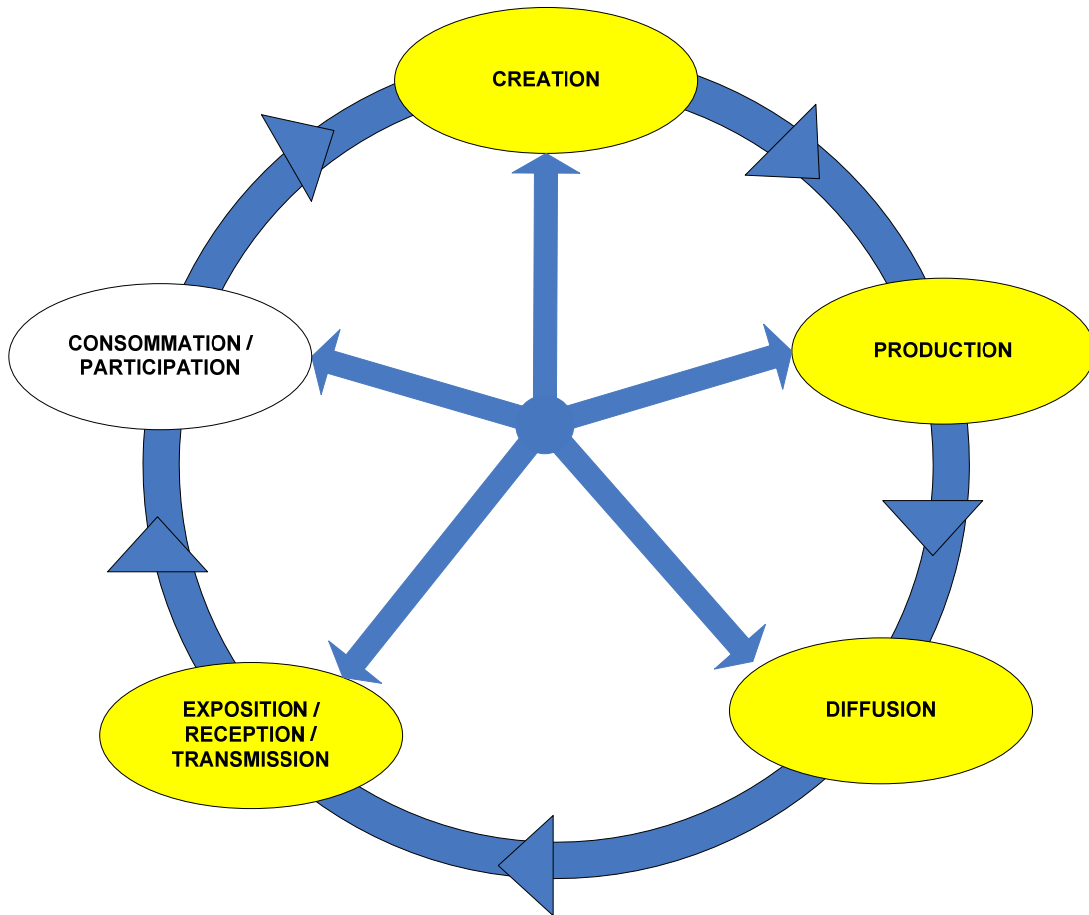
Le groupe de travail a émis les recommandations suivantes :

- Il est nécessaire de renforcer le soutien politique à l'égard du processus. Les membres du groupe de travail pourraient également faire partie d'un réseau qui vise à promouvoir l'importance du CSC et sa mise en œuvre, notamment en identifiant les opportunités de financement à partir de sources budgétaires et extra-budgétaires ;
- L'ISU doit mettre au point des directives concernant la mise en œuvre du CSC et des approches pilotes au niveau national et régional ;

- Les pays en voie de développement nécessitent un appui en termes de formation et de mise en valeur de leur potentiel ainsi qu'un soutien financier afin de pouvoir mettre en œuvre le CSC ;
- L'ISU doit envisager la formation de groupes de travail composés d'experts pour des thématiques comme le patrimoine culturel immatériel et la participation culturelle ;
- Il existe des possibilités de coordination avec certains projets appuyés par la Fenêtre sur la culture et le développement de l'ONU, en particulier pour ceux en lien avec la collecte de données ; et
- L'importance de la coordination avec d'autres agences internationales et régionales (Eurostat, la CNUCED, l'OCDE, l'OMPI, la Banque mondiale, l'Organisation des Etats américains, l'OCPA, Convenio Andres Bello, entre autres) a également été soulignée.

## ANNEXE I

### Le cycle de production culturelle : Nouvelle proposition





## ANNEXE II

### Liste des membres du groupe de travail<sup>1</sup>

Helen Beilby-Orrin, statisticienne, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), France

Vladimir Bina, coordinateur de recherche, Culture et médias, Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences, Pays-Bas

Guiomar Alonso-Cano, spécialiste du programme des expressions culturelles et des industries créatives, UNESCO, France

Alfonso Castellanos Ribot, consultant, Mexique

Ibtissam El Jouni, spécialiste en sciences sociales, Administration centrale des statistiques, Liban

Máté Kovács, coordinateur de recherche, Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OPCA), Mozambique

Vijay Madan, secrétaire conjoint, Ministère de la Culture, Inde

Liliana Patricia Ortiz-Ospino, spécialiste des comptes satellites de la culture, Departamento Administrativo Nacional de Estadística (DANE), Colombie

J.P. Singh, professeur associé, Culture et technologie, Université de Georgetown, États-Unis

David Throsby, professeur d'économie des politiques culturelles, Université de Macquarie, Australie

### Membres du groupe de travail absents de la réunion à Montréal

Marta Beck-Domzalska, statisticienne, Eurostat

Glenn Ujebe Masokoane, directeur de la section multidisciplinaire, Développement culturel, Afrique du Sud

Marichu Tellano, directeur, Division de la rédaction et de la programmation des politiques, Commission nationale à la culture et aux arts, Philippines

### Institut de la statistique de l'UNESCO

Simon Ellis, spécialiste senior du programme de la science, de la culture et de la communication

José Pessoa, spécialiste du programme des statistiques culturelles

Lydia Deloumeaux, assistante spécialiste du programme des statistiques culturelles

Estelle Kamau, assistante aux statistiques, Unité de la culture

---

<sup>1</sup> Les contributions des membres du groupe de travail reflètent leurs opinions personnelles et non pas nécessairement celles des institutions avec lesquelles ils collaborent.